

100

85 85

123

100

122

100

E B

100

838

ES 55

10

100 65

66 83

100

13

100

103

151 63

10 E

150

158 E8

RE E

151

150

RSB

前日

23 15

183

100

100 830

159

E 10

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

Délibération n° DEL-2021-0423

Objet : ZONE D'ACTIVITES DE LA CROIX VERTE - MONTBONNOT DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN BATIMENT EN VUE DE LE
LOUER A LA SOCIETE ENWIRES

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice : 74

Présents: 56 Pouvoirs: 9 Absents: 0 Excusés: 18 Pour: 65 Contre: 0

Abstention: 0 N'ayant pas pris part au vote: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

24/12/21

et affichage le 24/12/21

Secrétaire de séance : Roger COHARD Le vendredi 17 décembre 2021 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 10 décembre 2021.

Présents: Claude BENOIT, Cédric ARMANET, Henri BAILE, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe Thierry FEROTIN, Jean-Luc FILLON, FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Jean Luc ROUX, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO

Pouvoir: Michel BASSET à Laurence THERY, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Martine KOHLY à Sidney REBBOAH, Philippe LORIMIER à Annie FRAGOLA, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Serge POMMELET à Annie TANI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Olivier ROZIAU à Alain GUILLUY, Françoise VIDEAU à Claudine GELLENS,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20211217-DEL-2021-0423-AR Date de télétransmission : 24/12/2021 Date de réception préfecture : 24/12/2021

Monsieur le Président expose que la société ENWIRES a sollicité le Grésivaudan pour louer un bâtiment de 477 m², qui était précédemment occupé par la direction de la gestion des déchets.

Ce tènement d'une superficie d'environ 2 374 m², cadastré AP167 et AP197, est situé dans la zone d'activités de la Croix Verte à Montbonnot.

La société ENWIRES, gérée par Madame Burchak, est une société par actions simplifiée créée en 2016 actuellement basée à Domène.

Cette société est spécialisée dans le développement de nanofils de silicium. Il s'agit d'un matériau qui révolutionne les batteries lithium-ion en augmentant considérablement leur densité énergétique. Cette technologie innovante, issue du CEA-Grenoble, permet une production industrielle de nanofils de silicium en utilisant un procédé à faible empreinte environnementale.

Cette société compte à ce jour 15 emplois et devrait doubler ses effectifs dans les 3 ans à venir.

Monsieur le Président expose qu'il convient de désaffecter et de déclasser ce bâtiment.

Ainsi, Monsieur le Président propose :

- de constater la désaffectation de ce bâtiment qui n'est plus affecté à un service public,
- de déclasser ce bâtiment,
- de l'autoriser à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOR

Crolles, le 17/12/21

Le Président, Henri BAILE

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20211217-DEL-2021-0423-AR Date de télétransmission : 24/12/2021 Date de réception préfecture : 24/12/2021

Implantation – ENWIRES – Plan de situation

